

**BLASON :**

Créé par la municipalité en 1989.

« D'or, à une bande fuselée de gueules. »

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Roaldéria" qui signifie qui dépend de la Roë. Le village était effectivement un prieuré cure qui dépendait complètement de l'abbaye de la Roë.

LA ROAUDIÈRE**EXPLICATIONS :**

Le blason est un dérivé des armes de la famille de la Jaille qui possédait, entre autres villages, la seigneurie de la Rouaudière.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :**PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :**

La bande est une pièce honorable qui mesure un module trois quart d'épaisseur sur les sept que compte l'écu dans sa largeur.

Le fuselé est un découpage en losanges de forme plus effilée.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de La Rouaudière a été réalisé en reprenant les armes de la famille de la Jaille qui sont les suivantes :

**HISTORIQUE HÉRALDIQUE :**

La commune de La Rouaudière n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.